



/ + \* ) !!

!
" # 2 % 6.78 88
\$ % !
\$ % !
& " % !
\$ % !
' ! ' (& % ' % ! ' % !
" ' ( % ' 6; ' ! ' ! % ! ' ! % !
) \* ' ! % ! ' ! % !
+ ! ' & ' ( % ' ' ! ! ' ! % ! !
+ % ' & ' ( % ' ' ! ! ' ! % ! !
, % ' & ' ( % ' ' ! ! ' ! % ! !
, ' ! ' / - ' !
& % ' % ! ' / - ' !
- ! ! & ' ( % ' ' ' % ' ' !
- ! ! & ' ( % ' ' ' % ' ' !
. '
. / %
0 !
0 !
0 !
0 !
1 ' !
1 !
1 !
%
(
(
2 0 L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'
2 du refus des autorités arméniennes d'accorde
2 \* = = 6; != ? = / / =
2 arméniennes par diverses instances du Conseil
2 ! Tous les États membres du Conseil de l'Eur
2 " ! Convention européenne des droits de l'Homme.
2 " ! Cour européenne des droits de l'homme n'ait à
"t 3 %
(
Macedonia"
\*
4\*
4 ! 5 %!

Une victoire pour la liberté d'expression
Déclaration de Terry Davis, Secrétaire Général
suite de l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme
l'affaire de la chaîne de télévision arménienne

2 % 67: 887- . = = = ! ? . !=
autorités réglementaires d'accorder, de refus
!=
L'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du refus des autorités arméniennes d'accorder des visas aux journalistes arméniennes par diverses instances du Conseil de l'Europe. Tous les États membres du Conseil de l'Europe sont tenus de respecter la Convention européenne des droits de l'homme. La Cour européenne des droits de l'homme n'ait à l'égard de la République de Macedonia. C'est un refus de l'Etat d'appliquer la Convention européenne des droits de l'homme.